ART. 2 N° 3717

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

AMENDEMENT

N º 3717

présenté par Mme Autain, Mme Abomangoli, Mme Couturier, Mme Guetté, Mme Lepvraud, M. Nilor, Mme Oziol et Mme Taurinya

ARTICLE 2

Compléter l'alinéa 6 par la phrase suivante :

« Cette liste contient au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs séniors occupant un emploi d'ouvriers.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à garantir que l'index séniors contienne au moins des indicateurs spécifiques aux travailleurs séniors occupant un emploi d'ouvriers.